

Plan d'action annuel 2026 – Accessibilité numérique

Commune de Villaines-sous-Bois – www.villaines-sous-bois.fr

Introduction

Ce plan recense les actions 2026 issues de l'évaluation RGAA du 15 octobre 2026. L'Union des Maires du Val d'Oise assure les interventions techniques sur le site selon ses disponibilités, sur l'ensemble des sites des communes adhérentes. Les échéances sont indicatives et peuvent être décalées sans remettre en cause la démarche. Un nouveau plan est rédigé chaque année, dans le cadre du schéma pluriannuel 2026-2028.

Suivi des actions

N°	Action	Priorité	Responsable	Échéance	Critère RGAA
1	Supprimer le blocage du zoom sur mobile (réglages user-scalable=0 et maximum-scale=1.0)	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	10.4
2	Rétablir un contour de focus visible sur les liens, boutons et champs (supprimé par le thème)	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	10.7
3	Ajouter une étiquette au champ de recherche du site	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	11.1
4	Donner un titre aux 5 cadres PanneauPocket (attribut title)	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	2.1 / 2.2
5	Désactiver la rotation automatique des deux diaporamas de « Bien vivre ensemble »	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	13.8
6	Désactiver l'extension Simple Banner (bandeau en double, contraste insuffisant)	Urgent	Union des Maires (technique)	Dès que possible	3.2
7	Corriger la cible du lien « Toute l'actualité » de l'article « Mag d'avril »	Urgent	Secrétariat de mairie	Dès que possible	6.1
8	Ajouter une zone de contenu principal (main) et un lien « Aller au contenu » sur toutes les pages	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	9.2 / 12.6 / 12.7
9	Renforcer le contraste des liens et les souligner dans le contenu ; souligner la page active du menu	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	3.1 / 3.2 / 10.6
10	Remplacer les 5 vignettes cliquables de l'accueil par de vrais liens ; rendre le bouton du menu mobile et la loupe utilisables au clavier	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	7.1 / 7.3

N°	Action	Priorité	Responsable	Échéance	Critère RGAA
11	Corriger la hiérarchie des titres (H1 manquant sur « Services à la mairie », titres vides, titres utilisés pour la mise en forme) et créer de vraies listes	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	8.9 / 9.1 / 9.3
12	Formulaires : étiquettes visibles, champs obligatoires signalés, libellés harmonisés, autocomplete, suppression du captcha calcul	Important	Union des Maires (technique)	Courant 2026	11.1 à 11.13
13	Renseigner les descriptions des images informatives (logo, blason, plaquette de la maison médicale, images cliquables) et de toute nouvelle image	Important	Secrétariat de mairie	En continu	1.1 / 1.3 / 6.2
14	Étendre les tests de navigation au clavier à l'ensemble du site	Important	Union des Maires (réfèrent accessibilité)	Courant 2026	12.8 / 12.9
15	Tester les pages principales avec le lecteur d'écran NVDA	Important	Union des Maires (réfèrent accessibilité)	2026-2027	Plusieurs critères
16	Rendre les sous-menus du menu principal accessibles au clavier	Important	Union des Maires (technique)	2027	10.13 / 10.14 / 12.11
17	Publier le texte des magazines municipaux (page web ou PDF balisé), à commencer par les prochains numéros	Secondaire	Secrétariat de mairie	2027	1.6 / 1.8 / 13.3 / 13.4
18	Faire annoncer les messages du formulaire de contact par les lecteurs d'écran (role="status")	Secondaire	Union des Maires (technique)	2027	7.5
19	Traduire en français les textes anglais du bandeau cookies (bouton « close-dialog », lien TCF)	Secondaire	Union des Maires (technique)	2027	8.7 / 11.9
20	Vérifier les pages avec le validateur W3C et corriger les erreurs	Secondaire	Union des Maires (technique)	2027	8.2
21	Organiser une courte session de sensibilisation pour les personnes qui publient sur le site	Secondaire	Union des Maires du Val d'Oise	2027	Non applicable
22	Publier la déclaration d'accessibilité, le schéma pluriannuel et ce plan d'action sur le site	Urgent	Réalisé	Réalisé le 15 octobre 2026	Non applicable

Légende des priorités

- **Urgent** : correction simple et peu coûteuse, à traiter en premier.
- **Important** : demande plus de temps ou l'intervention du prestataire, mais reste réalisable dans l'année.

- **Secondaire** : peut être programmé en début d'année suivante sans risque majeur.

Prochaine étape

Une fois les actions urgentes réalisées, mettre à jour la déclaration d'accessibilité avec le nouveau taux de conformité et informer le conseil municipal de l'avancement.

Document établi le 15 octobre 2026 par l'Union des Maires du Val d'Oise pour la commune de Villaines-sous-Bois.